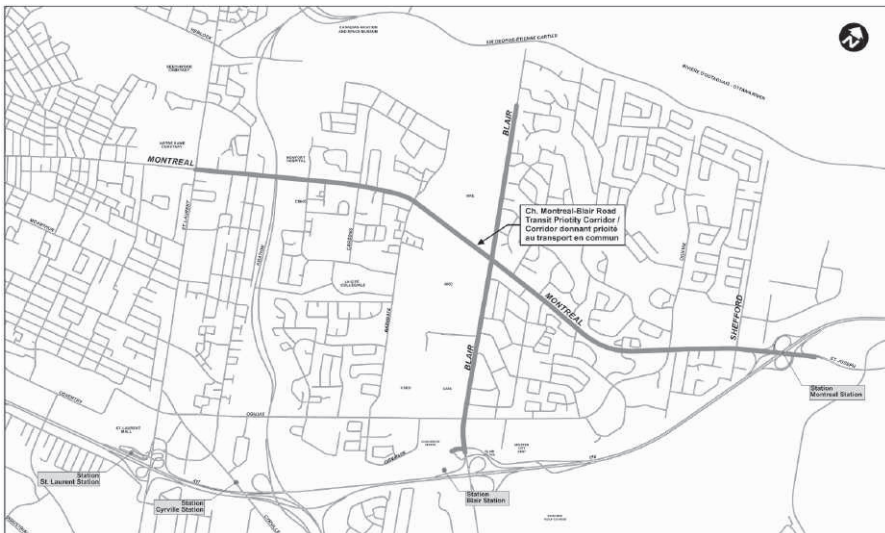


Avis de lancement et consultation publique en ligne
Couloir prioritaire de transport en commun sur les chemins de Montréal et Blair
Étude d'évaluation environnementale municipale de portée générale (annexe C)

Deuxième consultation publique : en ligne du 17 mai au 11 juin 2021

La Ville a amorcé l'étude de planification et d'évaluation environnementale pour le couloir prioritaire de transport en commun sur les chemins de Montréal et Blair (du boulevard St-Laurent au chemin Sheppard, et 1,2 km au nord du chemin de Montréal jusqu'à la station Blair) en vue de recommander une conception fonctionnelle rentable et tenant compte du contexte. Cette étude portera sur les solutions pour améliorer l'efficacité du transport en commun et le réseau routier pour tous les usagers. Elle comprendra l'ajout d'une boucle de virage et d'une aire de stationnement pour autobus afin de desservir la station de Montréal à proximité de l'autoroute 174. Les limites du projet sont indiquées sur la carte-index.



L'étude d'évaluation environnementale (EE) est réalisée conformément à la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario. Elle satisfait aux exigences relatives aux projets visés par l'annexe C de l'EE municipale de portée générale. Le processus d'EE, qui consistera à élaborer et à évaluer les solutions possibles, débouchera sur un plan recommandé qui comprendra un plan fonctionnel et une estimation des coûts de réalisation.

En raison des directives de santé publique liées à la COVID-19, cette consultation publique aura lieu en ligne pendant une période de quatre semaines, ce qui permettra aux intervenants et au public de consulter la documentation et de formuler des commentaires.

Cette consultation publique comprendra une présentation vidéo enregistrée, des tableaux d'affichage et des plans et fournira :

- l'examen des objectifs, des besoins et des perspectives de l'étude, les conditions existantes et l'évaluation des solutions de rechange;
- l'évaluation des conceptions de remplacement;
- la conception préliminaire privilégiée pour le chemin de Montréal et le chemin Blair;
- l'évaluation préliminaire des répercussions et les exigences relatives à la propriété;
- les recommandations de mise en œuvre et d'échelonnement des travaux;
- les prochaines étapes.

L'information sera affichée sur le site Web du projet de la Ville à l'adresse suivante :

Ottawa.ca/cheminmontrealblair.

Vous pouvez nous transmettre vos commentaires, qui constituent un élément important de l'étude, au moyen du sondage en ligne affiché sur le site Web du projet, ou en communiquant par courriel ou par téléphone avec la gestionnaire du projet de la Ville.

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire part de leurs commentaires tout au long du processus de l'étude d'EE. Tous les commentaires, qui seront recueillis conformément à la Loi sur les évaluations environnementales, seront, à l'exception des renseignements personnels, versés au dossier public.

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. Si vous avez besoin d'autres méthodes pour nous faire part de vos commentaires, veuillez communiquer avec la gestionnaire du projet de la Ville dont les coordonnées figurent ci-dessous. On encourage les membres du public à soumettre leurs commentaires d'ici le 11 juin 2021.

Pour en savoir plus, ou pour formuler des commentaires, veuillez communiquer avec :

Katarina Cvetkovic, ing.

Gestionnaire principale de projet

Direction de l'évaluation environnementale des transports

Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Courriel : katarina.cvetkovic@ottawa.ca

Tél. : 6135802424, poste 22842